

## FRANÇÈS

Répondez aux questions de un à quinze ayant comme base le texte « Diversité culturelle ».

### DIVERSITÉ CULTURELLE

1 La diversité culturelle est la constatation de l'existence de différentes cultures,  
 2 comme la biodiversité est la constatation de l'existence de la diversité biologique dans la  
 3 nature. Elle est souvent associée à la diversité linguistique, qu'elle englobe. (...)  
 4 La déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 est  
 5 considérée comme un instrument normatif reconnaissant, pour la première fois, la  
 6 diversité culturelle comme "héritage commun de l'humanité" et considérant sa sauvegarde  
 7 comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine.  
 8 La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ratifiée au 20  
 9 juin 2007 par 78 États précise :  
 10 « Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en  
 11 permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur  
 12 interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de  
 13 continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la  
 14 créativité humaine. »  
 15 La diversité culturelle a été reprise également par la déclaration de Montréal de  
 16 2007, ainsi que par l'Union européenne. L'idée d'une société mondiale multiculturelle  
 17 recouvre plusieurs idées, qui ne sont pas exclusives. En plus de la langue, la diversité peut  
 18 aussi inclure la religion ou la coutume traditionnelle.(...)  
 19 La « défense de la diversité culturelle » peut prendre plusieurs acceptions :  
 20 – un rééquilibrage à obtenir : ainsi, l'idée de défense de la diversité culturelle passe par la  
 21 promotion d'actions en faveur de « minorités culturelles » défavorisées ;  
 22 – la préservation de « minorités culturelles » menacées de disparition ;  
 23 – dans d'autres cas, on parle de « protection culturelle », ce qui renvoie au concept  
 24 d'« exception culturelle », qui est surtout utilisé en France sous le titre « exception  
 25 française ». Cela fait le lien entre la vision sociale de la culture et la vision commerciale de  
 26 sa diffusion. L'exception culturelle met en avant une spécificité des productions et services  
 27 culturels, spécificité reconnue entre autres par l'Union européenne dans sa *Déclaration sur*  
 28 *la diversité culturelle*. Dans cette optique, l'objectif est de défendre, contre ce qui est vu  
 29 comme une « marchandisation » jugée néfaste, ce qui incarne une culture, en soutenant  
 30 son développement (par des subventions, par des opérations de promotion) ; on parle  
 31 aussi, dans le cas français notamment, de protectionnisme culturel. Cette défense peut  
 32 aussi renvoyer à une « défense des droits culturels », menée, sans succès, au début des  
 33 années 1990 en Europe, en calque des droits de l'homme.

(Extraits d'un article de fr.Wikipedia.org, projet d'encyclopédie libre, accès en 14/04/2008.)

### GLOSSÁRIO :

Fois : vez  
 Héritage : herança  
 Milieu : meio  
 Plusieurs : várias  
 Procure : (v. procurer) dá, fornece  
 Reprise : (v. reprendre) retomada  
 Souvent : frequentemente

**1)** Marquez d'un V (vrai) ou d'un F (faux).

Il s'agit d'un texte paru dans

- ( ) un support virtuel.
- ( ) une revue spécialisée.
- ( ) un quotidien d'informations.
- ( ) un livre scientifique.
- ( ) une encyclopédie.

L'alternative correcte c'est :

- A) V V V F F
- B) V V F F V
- C) V F F F V
- D) F F V V V
- E) F V V V F

**2)** Dans son aspect général, il est possible d'affirmer que c'est un texte

- A) argumentatif.
- B) informatif.
- C) discriminatif.
- D) analytique.
- E) critique.

**3)** Dans le texte, la diversité culturelle est associée à la biodiversité

- A) parce qu'elles sont associées à la diversité linguistique.
- B) en ce que toutes les deux sont propres à l'humanité.
- C) parce que la culture et la nature sont identiques.
- D) pour comparer deux notions du type constat.
- E) pour englober la nature et la société.

**4)** En ce qui concerne la diversité culturelle et la diversité linguistique, il est possible d'affirmer, d'après le texte, que

- I – la deuxième est contenue dans la première.
- II – la première fait partie de la deuxième.
- III – les deux ont la même dimension.
- IV – la deuxième n'existe pas sans la première.

Les options correctes sont :

- A) I et III
- B) II et III
- C) II et IV
- D) I et IV
- E) III et IV

**5)** D'après le texte, la déclaration de 2001 de l'UNESCO

- I – discute la position de la diversité culturelle comme un héritage commun de l'humanité.
- II – considère que le respect de la dignité humaine est directement associé à la sauvegarde de la diversité culturelle.
- III – questionne la diversité culturelle en tant qu'impératif concret et éthique.

L'(les) option(s) correcte(s) est (sont) :

- A) II et III
- B) I
- C) III
- D) I et III
- E) II

**6)** Dans l'extrait « Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. » (lignes 10 et 14), les mots soulignés font référence à

- A) génération.
- B) patrimoine culturel.
- C) communautés et groupes.
- D) diversité culturelle.
- E) identité et continuité.

**7)** D'après le texte, la diversité culturelle a été sujet de documents proposés

- I – par l'Union Européenne
- II – par l'Unesco
- III – par 78 États, en 2001
- IV – à Montréal, la déclaration de 2007

Les options correctes sont :

- A) I, II, IV
- B) I, II, III
- C) II, III, IV
- D) I, III, IV
- E) I, II, III, IV

**8)** On affirme, au sujet de la défense des droits culturels,

- A) que la marchandisation l'exige.
- B) qu'elle a été une expérience de succès.
- C) que l'Europe l'a adoptée en tant que subvention.
- D) que les droits de l'homme l'exigent.
- E) qu'elle a été inspirée par les droits de l'homme.

**9)** Dans l'extrait « contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine » (ligne 13 et 14) le mot souligné peut être traduit par

- A) "deste modo".
- B) "também".
- C) "através".
- D) "talvez".
- E) "por si".

**10)** L'exception française

- A) peut être définie comme un ensemble d'actions destinées à séparer la vision sociale de la culture de la vision commerciale de sa diffusion.
- B) est un protectionnisme contre l'invasion des produits français et leur marchandisation.
- C) est une manière de sauvegarder les produits culturels du pays et d'assurer sa diffusion.
- D) c'est l'action de conjugaison entre le marché de la diffusion et les industries qui subventionnent la culture de masse.
- E) c'est la logique selon laquelle ce qui est français est supérieur aux produits culturels étrangers et doit être protégé.

**11)** Dans l'extrait « La déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 est considérée comme un instrument normatif reconnaissant, pour la première fois, la diversité culturelle comme "héritage commun de l'humanité" et considérant sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine. » (lignes 4-7) les mots soulignés remettent, respectivement, à :

- A) l'Unesco – héritage.
- B) la déclaration universelle - la diversité culturelle
- C) la diversité culturelle – impératif concret.
- D) héritage - éthique inséparable.
- E) sauvegarde – la dignité humaine.

**12)** Dans l'extrait « La déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 est considérée comme un instrument normatif reconnaissant, pour la première fois, la diversité culturelle comme "héritage commun de l'humanité" et considérant sa sauvegarde comme étant un impératif concret et éthique inséparable du respect de la dignité humaine. » (lignes 4-7) les trois mots soulignés sont

- A) des verbes au participe présent.
- B) des adjectifs verbaux.
- C) des substantifs abstraits.
- D) des adverbes de manière.
- E) des verbes au gérondif.

**13)** Dans l'extrait « La diversité culturelle a été reprise également par la déclaration de Montréal de 2007, ainsi que par l'Union européenne » (lignes 15 et 16) ce qui est souligné peut être remplacé respectivement par :

- A) identiquement – bien que.
- B) identiquement – comme ça.
- C) pareille – alors.
- D) entière – tout comme.
- E) aussi – tout comme.

**14)** Du mot « ratifiée » (ligne 8) il est possible d'affirmer que c'est un

- A) substantif masculin qui transmet une idée de reconnaissance.
- B) adjectif masculin et qu'il a une idée d'approbation.
- C) substantif féminin signifiant « correction ».
- D) adjectif au féminin et qu'il signifie « confirmée ».
- E) verbe au participe passé signifiant « rendre exact, adéquat ».

**15)** L'expression "met en avant" (ligne 26) signifie

- A) néglige.
- B) insiste sur.
- C) avance sur.
- D) contredit.
- E) donne l'avantage à.